

# L'INDÉPENDANCE DES SYNDICATS EST-ELLE MENACÉE ?....

Camarades, je voudrais d'abord donner une première précision. Je suis ici Secrétaire de l'*Union départementale des Syndicats F.O. de Loire Atlantique* et non pas, comme *le Monde* l'a affirmé un peu imprudemment, en qualité de dirigeant national. Ceci dit, le problème dont nous allons discuter ce soir est effectivement un problème brûlant, important et on me permettra de déplorer l'impossibilité de notre camarade Barjonet de la C.G.T. car je pense qu'il aurait été intéressant pour tout le monde que des camarades appartenant à la C.G.T., C.F.T.C., F.O. aux enseignants puissent confronter, aussi largement que possible, leur point de vue sur ce problème.

De quoi s'agit-il? De la participation aux organismes économiques. Quels organismes? Il va de soi que ça part de l'entreprise capitaliste, pour aboutir aux organismes coordinateurs de l'État capitaliste. Par conséquent le problème est ainsi posé: *Pouvons-nous, ou non, dans l'intérêt des ouvriers, dans l'intérêt de nos mandants, participer à l'entreprise capitaliste, à sa vie, et aux organismes d'État qui coordonnent l'économie capitaliste?*

Ma réponse, je vous la donnerai tout de suite: Personnellement, je pense que, dans le meilleur des cas, c'est parfaitement inutile - je m'en expliquerai tout à l'heure - et dans la plupart des cas c'est nuisible. Je pense que nous ne pouvons tirer aucun profit à de telles participations et je pense qu'on peut justifier cette position par des considérations théoriques, encore que je ne prétends pas être un théoricien.

Mais ma conviction est beaucoup plus fondée sur l'expérience que j'ai vécue, car il ne suffit pas d'élaborer des théories sur la planification démocratique, par exemple, encore faut-il les confronter avec la réalité quotidienne, celle que nous vivons et dans les entreprises et dans les organismes officiels, pour ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion de les fréquenter en raison de leur fonction syndicale. Tout d'abord, je voudrais quand même dire ceci: on a perdu l'habitude dans le mouvement ouvrier disons de parler doctrine, le mot doctrine semble avoir pris un sens péjoratif, quand on veut vous insulter gravement on vous traite de doctrinaire. Remarquez bien que beaucoup de gens font de la doctrine sans le savoir: le tout est que nous n'avons pas les mêmes doctrines.

Je crois que si on veut analyser notre attitude vis à vis du capitalisme et de ses organismes en particulier, encore faudrait-il les définir. Qu'est-ce que l'entreprise capitaliste? Participer à la gestion de l'entreprise, même dans le cadre limité d'accords entreprises, revendiquer par exemple la reconnaissance de la *Section Syndicale d'Entreprise*, et la création de *Commissions* pour gérer en commun certaines activités d'entreprises, est-ce ou non bénéfiques pour les ouvriers? Je pensais et je persiste à penser - parce que je suis un affreux doctrinaire - que cela s'appelait autrefois de la collaboration de classe. Je pense d'ailleurs que maintenant c'est devenu plus que de la collaboration de classe: c'est tout simplement l'*Association capital-travail*, car si on cherche à mettre quelque chose derrière les mots, derrière les slogans, je crois que certains accords signés, dans les "*plastiques de Roubaix*", par exemple, sont à mon avis le prototype même d'accords d'association Capital-Travail. Quant à l'État, j'aimerais bien qu'on rappelle quand même ce qu'est l'État et le dernier congrès fédéral F.O. l'a fort opportunément rappelé. Nous avons rappelé cette chose élémentaire: que l'État n'est que la superstructure du régime capitaliste. Il s'avère qu'aujourd'hui l'État se charge, au-delà de sa fonction principale que nous connaissons bien, je parle des militants ouvriers que nous sommes, d'être un agent de coercition au service de la classe dirigeante et de mettre un peu d'ordre dans le chaos de cette économie capitaliste.

Par conséquent, la nature même de ces organismes me fait douter de l'utilité d'y participer et je crois qu'à partir du moment où on a défini l'État comme une superstructure du régime capitaliste et qu'on condamne le régime capitaliste, si on est logique, - Je sais bien que la logique n'est pas toujours respectée, en politique comme en syndicalisme - on s'interdit d'y participer.

En fait, je ne voudrais pas être long, parce que c'est un débat et il faut que tous puissent s'exprimer, en fait nous avons quelques expériences de participation, dont l'expérience des *Comités d'Entreprise*. Il y aurait beaucoup à dire sur l'expérience des *Comités d'Entreprise*, au risque d'en choquer parmi vous. Moi je dirais tout simplement que dans beaucoup de cas ils ont été le pourrissoir de militants ouvriers parfaitement valables au départ

et qu'on a placé dans des organismes où ils se sont, disons, gaspillés. Il y a eu tout d'abord, je le disais tout à l'heure, les accords d'entreprises, qui s'opposent aux accords Syndicats-Patrons, puisqu'il s'agit d'accords entre personnes d'entreprise et patron, puis, sur un plan plus élevé, la participation aux *Comités Régionaux d'Expansion Économique* et c'est là que cela commence à devenir intéressant. Il y a en effet des camarades, de bons camarades, honnêtes, mais qui se font quelque illusion peut-être sur leurs possibilités et qui vous disent: *«Il faut être là, il faut être là parce qu'on peut y faire du bon travail»*.

A ce sujet, camarades, je veux vous raconter une anecdote dont je garantis l'authenticité. Mandaté par l'Union départementale, j'ai participé pendant une certaine période au *Comité départemental d'Expansion Économique* de Loire Atlantique. Un jour, le Président qui s'appelait Monsieur Roucher, nous a téléphoné et nous a dit: *«Voilà, il y a un grave problème en Loire Atlantique, vous le connaissez, c'est le chômage. Il faut implanter des usines, il faut faire des efforts, et nous, Comité d'Expansion Économique, qui sommes là pour cela, nous avons pris une initiative. Nous savons qu'il y a une usine américaine qui va s'installer en France et nous voudrions bien qu'elle s'installe à Nantes. Nous avons invité pour cela les patrons américains à venir sur place. Accepteriez-vous de les rencontrer?»*. Nos camarades ont répondu: *«Parfaitement, c'est très bien, nous n'y voyons pas d'inconvénients, nous voulons bien les rencontrer. Nos camarades de la C.G.T. ont dit non, et refusé de recevoir les américains. Nous y sommes donc allés Declerc et moi et nous avons rencontré les patrons américains. Mais c'était caricatural! le vrai type du business-man: des armoires à glace, décontractés, comme on imagine le capitalisme américain en pleine expansion, vous voyez ça! et également dépourvus de préjugés. Nous avons discuté une heure avec eux et c'était une discussion intéressante en ce sens qu'ils nous ont interrogé sur la nature des rapports entre patrons et salariés en France et d'une manière très concrète: «Qu'est-ce que le Code de travail? Qu'est-ce que vous mettez dans vos conventions collectives? Comment réglez-vous ces problèmes-là?»*.

C'étaient des patrons qui connaissaient leur métier et comme nous connaissons un peu le nôtre, nous leur avons expliqué. Il faut reconnaître que nous étions un peu plus *«gentils»* que d'habitude, disons, parce que nous voulions quand même que l'usine vienne. Le *Comité d'Expansion Économique* avait recours à nous qui voulions faire du constructif, or, faire du constructif c'était que l'usine s'installe à Nantes et en particulier *Good Year*, les pneus. Au bout d'une heure de discussion, les patrons américains étaient visiblement ravis, avaient constaté de visu que nous n'étions pas des affreux, que nous étions des syndicalistes, des gens bien élevés, civilisés et discutant, pas forcément le couteau entre les dents et que par conséquent sur ce plan-là, sur le plan purement subjectif, il n'y avait aucune raison qu'ils ne s'installent pas à Nantes, et ils nous l'ont dit.

Il faut quand même reconnaître que ces gens étaient, disons, honnêtes et ils nous ont dit: *«Mais voilà, Messieurs, on a beaucoup insisté pour que nous venions vous voir, et nous sommes ravis de cette discussion, très enrichissante, nous savons que vous espérez que nous allons nous installer ici, et l'honnêteté nous oblige à vous dire la vérité; or, quelle est cette vérité? Eh bien notre firme veut fabriquer des pneus pour le Marché Commun et le Marché Commun, c'est une entreprise extrêmement sérieuse»*. Nous n'avons pas le droit de nous tromper; les gens n'entrevoient cette installation que sous l'angle des profits capitalistes: on ne peut pas leur reprocher, c'étaient des patrons américains, je vous le rappelle, patrons et américains de surcroît, ils pensaient forcément aux profits. Nos visiteurs ont dit: *«Une décision comme celle-là ne peut pas être prise à la légère et pour être sûrs de ne pas nous tromper nous avons envoyé des enquêteurs partout, qui ont établi partout des petites fiches, et ces petites fiches vont être mises dans une machine électronique et c'est la machine électronique qui décidera où sera implanté l'usine des pneus Good Year»*.

La machine électronique, pas du tout séduite par l'éloquence de Declerc et de Hébert, ni par nos sourires, a choisi, je crois, Amiens - mais il paraît qu'elle s'est trompée parce qu'il n'y a pas d'eau à Amiens, je ne sais pas si c'est vrai, en tout cas, elle a décidé que ce ne serait pas à Nantes, mais à Amiens - et évidemment tous les efforts du *Comité d'Expansion Économique* ont été d'un seul coup réduits à néant.

Je vous cite cette anecdote parce que je la trouve particulièrement significative. Mes Camarades, il faut être ou très naïfs ou de mauvaise foi pour s'imaginer que dans le cadre d'une société fondée sur la recherche du profit on puisse simplement, par notre bonne gueule, par notre présence, par des *Comités d'Expansion*, par des discussions, amener les patrons à sacrifier leurs intérêts, leurs profits, uniquement parce qu'ils seraient devenus démocrates, ils croiraient à la démocratie.

Vous savez que les patrons ne croient pas à grand chose, sauf à ce qui rapporte. Et s'il y a peut-être un jour une planification démocratique, si elle existe un jour, moi, je suis convaincu que ce sera le jour où nous aurons supprimé purement et simplement le régime capitaliste et édifié une autre société. Mais aussi longtemps que ce régime durera, il n'est pas pensable, absolument pas pensable que nous puissions avoir la moindre illusion à cet égard.

Voyons comment cela se passe, car il faut quand même comprendre: on parle beaucoup de planification démocratique, du 5<sup>ème</sup> plan, du IV<sup>ème</sup> plan, des *Organismes du Plan*, des *Comités d'Expansion Économique* de

*Droit privé, des Commissions Régionales de Droit public* - présidées par le préfet ou présidées par un président donné, le préfet fixant lui-même l'ordre du jour, ce qui, entre nous soit dit, en fait un outil particulièrement adapté aux besoins de la planification démocratique - or, sur quoi débouchent toutes ces expériences? Relisons les conclusions du rapport Toutée. Quelles sont ses conclusions? Qu'il faut faire des contrats de progrès et prévoir: l'État fixera les taux d'augmentation, 4% par an, par exemple, qui seront inscrits dans les contrats de progrès; on réglementera l'exercice du droit de grève moyennant quoi les ouvriers conserveront - parce qu'il faut quand même que la contestation, la force contestataire s'exprime - le droit de contester la part du voisin, c'est-à-dire que vous pouvez toujours vous mettre en grève pour que le copain touche un peu moins que 4% et vous un peu plus, car en définitive c'est cela le fond de l'histoire, on vous le dit très clairement, et même, dans le cadre du V<sup>ème</sup> Plan, on vous l'écrit! Pourquoi la bourgeoisie se gênerait-elle? Elle n'a aucune raison de se gêner, elle annonce ses couleurs et on ne peut même pas lui reprocher d'être hypocrite.

Cela c'est pour le secteur nationalisé. En ce qui concerne nos camarades du privé, ces prévisions ont la forme des accords d'entreprise, vous savez, ces fameux accords Renault et autres: relisez-les tous, ils ont tous une caractéristique, tous! Moyennant ce que j'ai appelé en d'autres circonstances un plat de lentilles, on aboutit à la réglementation de l'exercice du droit de grève et je voudrais dire que je ne comprends pas très bien la position de nos camarades y compris F.O., (je suis très à l'aise), qui d'un côté protestent contre le gouvernement parce qu'il a imposé une loi scélérate - c'est eux qui le disent et je crois qu'ils ont raison - réglementant l'exercice du droit de grève pour la fonction publique et qui, en même temps, tolèrent que leur propre syndicat, contractuellement, librement, signe avec le patron des accords réglementant l'exercice du droit de grève. Alors, quand nous observons tout ce battage, fait sur la planification démocratique, sur la participation aux *Organismes du Plan*, nous constatons, car c'est ce qu'il faut constater à la fin. Tout cela débouche sur la réglementation du droit de grève et sur le droit, pour l'État, de fixer un cadre aux organisations syndicales pour l'élaboration de leurs revendications. En définitive, tout cela aboutit à ce résultat. Eh bien nous pensons, à l'Union départementale F.O. de la Loire Atlantique, que nous ne devons pas nous prêter à ce genre de chose et nous avons décidé d'abord de nous retirer purement et simplement du *Comité Régional d'Expansion Économique* et de ne pas participer à la nouvelle mouture, à savoir les *Comités de Développement Régionaux*. Nous l'avons fait, d'abord parce que, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, ayant moi-même participé avec d'autres camarades à ces *Comités*, j'ai eu le sentiment très net que j'y perdais mon temps.

En plus, il faut préciser le contenu de ces *Comités*: vous avez environ 4 militants ouvriers - ou plutôt trois, C.G.T., F.O., C.F.T.C. car je ne parle pas de la C.G.C., c'est un peu différent - dans ce *Comité* et à côté d'eux - alors que d'habitude ces gens-là, on les a en face de nous - il y a les patrons, les fonctionnaires, les paysans, la *Chambre d'Agriculture*, la *Chambre de Commerce*.

Ce qui fait que pour au maximum 5 ou 6 militants ouvriers, vous avez une bonne trentaine de représentants directs ou indirects de la bourgeoisie. C'est ça, la planification démocratique, et, à partir de là, vous avez toujours le droit de lire un discours, de faire telle ou telle déclaration, c'est reproduit ou non dans la presse, car la presse est bien stylée, mais en tout cas vous pouvez vous défouler dans le *Comité d'Expansion*, mais c'est à peu près tous les droits que vous avez.

Quant aux décisions, camarades, elles se prennent ailleurs, car quand même la bourgeoisie n'est pas folle à ce point-là. Elle a fait des *Comités d'Expansion*, où elle dispose d'une marge de sécurité très grande; mais quand même, on ne sait jamais, au cas où un vent de folie soufflerait dessus, les décisions sérieuses sont prises ailleurs. Les bavardages restent pour les membres éminents du *Comité d'Expansion Économique* qui sont tous des «*Monsieur le Président*», j'y avais droit aussi, quand j'y étais, on s'appelle tous, «*Monsieur le Président*», c'est très bien, et on bavarde sur l'*Expansion*, sur l'implantation des usines.

Voilà, Camarades, notre position sur ce problème. J'ai un peu ironisé, mais ne croyez pas que j'ai caricaturé: ce que je vous ai dit est la stricte vérité. Je mets au défi quiconque ici d'affirmer, s'il est honnête, qu'il ait le sentiment de faire un travail utile dans un *Comité d'Expansion Économique*. Le maximum qu'il puisse dire, c'est qu'il espère y glaner quelques renseignements, c'est l'argument qui est en général employé, mais, comme je vous l'ai dit, les décisions sérieuses se prennent ailleurs, ce n'est même pas un argument.

Par contre, le côté négatif, il me semble parfaitement clair, je le résume, je le répète: réglementation de l'exercice du droit de grève, limitation des prérogatives des syndicats, et j'ajoute pour couronner le tout, et là nous sommes bien placés pour le savoir, la répression patronale qui s'intensifie dans les entreprises car en définitive c'est à cela que ça aboutit et je crois que si on veut défendre efficacement les intérêts ouvriers, et bien la seule façon c'est de rompre avec ce régime et ces organismes, planificateurs ou non. J'entends bien qu'il est des présences qui sont nécessaires, je ne prétends pas qu'on n'ira pas aux commissions mixtes, par exemple, mais d'un côté les patrons, de l'autre côté les ouvriers. Les *Organismes de gestion*, et bien laissons aux capitalistes le soin de gérer sa société, car entre nous soit dit, ils ne s'y prennent pas si mal que ça quand il s'agit de leurs intérêts. En tout cas, s'ils ont des problèmes à régler, qu'ils les règlent eux-mêmes, nous ne sommes pas là, nous n'avons pas vocation pour le faire.

Dans le cadre du Marché Commun, il est parfaitement clair que cela pose un certain nombre de problèmes pour la bourgeoisie française, et bien, qu'elle les règle ses problèmes. Ensuite, nous réglerons nos comptes avec elle.

**Alexandre HÉBERT,**  
*Secrétaire de l'U.D.-F.O. de Loire-Atlantique.*

-----